

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

## COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 27 novembre 2023

Membres en exercice :  
9

Date de la convocation: 23/11/2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel PHILIP

Présents : 8  
Votants: 8

**Présents :** Michel PHILIP, Guy ALBRAND, Bernard RENOY, Emmanuel GHIOTTI, Yannick BOYER, Jean-Claude GILLON, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD

Pour: 8

**Représentés:**

Contre: 0

**Excusés:** Alexandre BORRELLY

Abstentions: 0

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Nathalie UBAUD

**Objet: Election d'un délégué à la commission particulière d'irrigation du Réseau Venteol-Piégut. - DE\_2023\_057**

Le Maire rappelle au conseil municipal que le règlement du SIVU d'Irrigation de la Motte-Turriers stipule que "chaque commission d'irrigation sera composée d'au moins six membres renouvelables tous les 6 ans, ayant la qualité d'exploitants agricoles, le Maire et UN délégué communal étant membres de droit".

Il indique que le précédent délégué représentant la commune de Venterol étant devenu Maire, il est nécessaire d'en élire un nouveau.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ELIT Guy ALBRAND délégué à l'irrigation représentant la commune de Venterol.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme  
Les jour, mois et an susdits  
Le Maire  
Michel PHILIP



RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 30/11/2023
004-210402343-20231127-DE_2023_057-DE